

Fiche Pratique 29^{ème} National de Golf à PALS

Conjointement, les sections Golf des ASPTT Strasbourg, Nîmes, Marseille et Grand Lyon organisent la dernière semaine de mai le 29^{ème} National sur les golfs de Platjà de PALS et EMPORDA la forêt en Espagne Catalogne.

Les informations relatives à l'organisation de cette compétition nationale seront régulièrement actualisées par envoi de mail ou sur le site de l'événement : national-2019-golf-asptt avec un lien à partir du site de la FSASPTT.

Cet événement est ouvert à tous les adhérents ou licenciés premium FSASPTT 2019. Les compétiteurs doivent être munis d'une licence ASPTT (ou rattachés) à la FFG 2019 avec certificat médical à jour ou attestation santé valide aux jours de la compétition. Les accompagnants non golfeurs, qui ne seraient déjà membres de leur section participante, doivent être licenciés premium pour une couverture assurance en lien avec cette manifestation organisée au sein de l'ASPTT.

En relation avec les golfs, le nombre total de compétiteurs peut atteindre 240. Les précisions concernant la compétition sont développées dans le règlement de l'épreuve.

Inscriptions

Une première phase de préinscription a été lancée en octobre/novembre 2018 afin d'estimer le nombre de participants et gérer en amont les types d'hébergements souhaités. Ensuite chaque section recevra début janvier un formulaire d'inscription nominative précisant les joueurs et joueuses en équipe et en individuel avec leur n° de licence FFG et index en ce début d'année, ainsi que le n° d'adhérent FSASPTT. Ce formulaire concerne aussi les accompagnants (es) et précise les modes d'hébergements choisis individuellement ou en couple pour tous. Ce formulaire indique le coût total ainsi que les modalités de paiement (voir § suivants).

Les sections ASPTT peuvent inscrire des compétiteurs en « individuel » même s'ils n'ont pas de représentation en équipe. Les sections peuvent changer la composition de leurs équipes jusqu'à la réunion des capitaines le 30 mai 2019.

Au cas où le nombre de compétiteurs dépasserait le nombre maximum autorisé par les golfs, seront prioritaires les inscriptions des équipes Homme/Mixte et Dame soit 7 joueurs (euses). Les sections ayant le plus de joueurs en « individuel » en sus des équipes, seraient contactées par le comité d'organisation pour moduler au mieux leur participation.

Ce National 2019 organisé par l'ASPTT étant exceptionnellement à l'étranger, il est important de déclarer vos participants auprès de l'assureur de votre club. Merci de transmettre leurs coordonnées à vos présidents de club pour ce faire. Bien sur cette assurance n'est que complémentaire aux assurances individuelles couvrant chaque participant (assurance véhicules...)

Contribution bénévole des accompagnants(es).

Pour aider le comité d'organisation, les accompagnants (es) des sections organisatrices seront mobilisés comme bénévoles à différents moments de ce National. Si besoin, nous feront appel à volontariat auprès des autres sections pour nous aider soit sur les golfs (commissaire de parcours, recording...) soit pour la bonne organisation de l'accueil ou des soirées (accueil des participants, affichage et distribution résultats, préparation remise des prix...).

Lieux

Compétition : Golfs de PLATJA de PALS et EMPORDA Forest

Ouvert en 1966, organisant en 1972 l'Open d'Espagne, le golf de Pals accueille depuis de nombreuses années des compétitions d'associations françaises, en particulier dans le golf entreprise à l'exemple du Thales Golf Trophy en septembre 2018 ou du 37^{ème} championnat de France 2018 des associations sportives CEA/AREVA .

Empordà possède deux 18 trous, le links et la forêt. Avec Robert Von Hagge comme architecte, il fait partir du top 1000 mondial selon le guide Peugeot.

Programme prévisionnel

- **Mercredi 29 mai et Jeudi 30 mai 2019**

Journées : Reconnaissance des parcours par les compétiteurs (possibilité de venir plus tôt)

Jeudi 30 mai Accueil des délégations :

Accueil des participants à partir de 17h00 au golf de Pals, réunion des capitaines à 19h00 au golf de Pals (salle à l'étage au-dessus de restaurant)

Diner au Grand Salon Empordà à l'Hôtel LA COSTA

- **Vendredi 31 mai 2019**

Journée : compétition simultanée sur les deux parcours à partir de 7h30

Stands produits régionaux (sous réserve)

Soir : Restaurant du Golf de Pals (sous réserve météo)

Diner 21h00

Résultats de la première journée et information départs tour 2

- **Samedi 1^{er} juin 2019 :**

Journée : compétition simultanée sur les deux parcours à partir de 7h30

Soirée de gala : Grand Salon Empordà à l'Hôtel LA COSTA

Diner 21h00, proclamation des résultats et remise des récompenses, spectacle.

La compétition

Le règlement de l'épreuve

Disponible sur le site dédié, le principe de cette compétition en Stableford est identique aux précédents Nationaux (une équipe Hommes/Mixte et une équipe Dames + des individuels autorisés par section, primauté du brut sur le net, récompenses pour les podiums...).

Les départs

Départs des marques jaunes et rouges par trois toutes les 10 minutes.

Les reconnaissances

Les créneaux horaires pour les départs des reconnaissances les mercredi ou jeudi, sont à réserver par téléphone directement auprès des golfs. Les départs sont à réserver prioritairement l'après-midi à partir de 14h00 avec un tarif préférentiel : 50€ pour PALS et 55€ pour EMPORDA. Le paiement des reconnaissances s'effectue sur place en gestion directe par les sections.

Les résultats

Ils seront affichés et mis en ligne sur le site dédié.

Les index

Le transfert des deux tours de la compétition pour actualisation des index FFG n'est pas prévu. Comme pour la plupart des compétitions amateurs se déroulant sur un territoire étranger, au cas où un joueur souhaite, au vu des

résultats de chaque tour, bénéficiant de l'amélioration de son index, la FFG autorise les responsables de club à saisir dans l'extranet le score concerné. Les cartes pourront être récupérées à la fin de la compétition pour ce faire par les capitaines auprès du comité d'organisation.

Les lots et récompenses

Le règlement prévoit des lots pour les podiums. La FSASPTT fournira les médailles comme pour les Nationaux précédents

Sachant qu'il s'agit d'un National exceptionnellement organisé par plusieurs sections dans un lieu « neutre », **le comité d'organisation sollicite toutes les sections présentes** et leur demande de venir avec trois lots, précisément trois produits locaux valorisant leur territoire et dont chacun ne dépasse pas 15€. Ils seront à remettre à l'arrivée de la délégation à l'accueil le jeudi 30 mai. Pour compléter ces dotations, les organisateurs vont aussi solliciter des producteurs locaux à proximité de Pals.

Les hébergements proposés

Le comité d'organisation a négocié avec deux structures des tarifs groupe (Hôtel/Appartements La Costa et Apart 'hôtel PALS) pour faciliter au mieux la venue des compétiteurs et accompagnants. Rien n'empêche les sections de s'héberger par leurs propres moyens. Ils doivent préciser le type d'hébergement choisi dans le formulaire nominatif (y compris en cas d'hébergement extérieur pour certaines personnes), ceci pour une bonne gestion des quotas pré-réservés auprès de nos partenaires.

Le paiement de l'hébergement est séparé et relève de la gestion directe par les sections. (voir § paiement). Si une section ou certains de leurs participants souhaitent venir avant ou partir après la compétition, les tarifs pratiqués sont ceux négociés par le comité d'organisation mais la gestion est directe entre les intéressés et les hôtels.

Pour faciliter la remise en commercialisation des chambres ou appartements non réservés pour l'ASPTT, il est impératif de nous retourner le formulaire nominatif avant le 22 février et d'honorer vos versements d'acompte à cette date.

Les horaires d'arrivée pour récupérer les chambres ou appartements sont fixés à 17h00, vous pouvez appeler ou vous rendre sur place avant au cas où ils seraient disponibles plus tôt.

Les coordonnées

Hôtel La Costa et Appartements La Costa LA COSTA. BEACH & GOLF RESORT

Arenales de Mar n° 3
17256 Pals (Costa Brava) Girone-ESPAGNE
Tel. +34 972 667 740 /
grupos@resortlacosta.com •
www.resortlacosta.com



les appartements en bord de mer de La Costa



Apart-Hôtel PALS



APARTHOTEL & VILLAGE GOLF BEACH ***

HG-002154-49 i ATG-00063-06

Ctra. Platja de Pals Km. 4

17256 Pals (Girona)

Latitud 41°58'59.23"N

Longitud 3°11'45.99"E

www.aparthotelgolfbeach.com

Telf: +34 972 63 60 63

Fax: +34 972 63 70 13

04 42 58 69 69

Coordonnées des golfs

PLATJA de PALS

GPS:41°59'39.95" N,
3°11'32.41"

Site officiel :

<http://golfdepals.com/fr/>

Golf de Pals -The oldest Costa Brava golf course

Carrer del Golf, 64 · 17256 Pals · Girona · Spain

T +34 972 667 739 · F +34 972 636 799

www.golfdepals.com · info@golfdepals.com



EMPORDA la forêt



Ctra. De Torroella a Palafrugell s/n - 17257 Gualta
(Girona) - ESPAGNE

GPS= Latitud 42.013846. Longitud 3.138142

Tel. Golf: (+34) 972 760 450 -

www.empordagolf.com

Calendrier

Novembre 2018 : lancement des pré-inscriptions avec options hébergement

Début janvier 2019 : envoi aux sections des formulaires d'inscription nominative compétiteurs et accompagnants et confirmations hébergements.

22 février : Date limite de réception des listes nominatives des compétiteurs (trices) et accompagnants (es). Réception de 50% du règlement total de votre participation repas/ greens fee en interne ASPTT et réception par les structures hôtelières de 50% du cout hébergement section (voir § paiement).

Le retour des fiches d'inscriptions nominatives est à envoyer par mail à national.asptt.2019@gmail.com.

15 mars : communication éventuelle pour contribution bénévole des accompagnants.

2 mai : date limite paiement des 50% restant à régler repas/greens fees en interne ASPTT et hébergement vers les structures hôtelières.

6 mai : date limite réception pour tout changement de compétiteur (trice) (sauf situation exceptionnelle).

6 mai : date de prise en compte de l'index de référence des joueurs sur le site FFG.

28 mai au 1^{er} juin : reconnaissance puis compétition avec deux tours.

Tarifs / Paiement

1 Le paiement des green fees compétitions avec les deux repas du soir (jeudi et vendredi) et le repas de gala (samedi soir) sont à régler au comité d'organisation ASPTT. Le club désigné avec la FSASPTT pour ce faire est l'ASPTT Marseille. Un compte particulier a été ouvert à cet effet. Vous pouvez transmettre par chèque vos paiements ou les effectuer par virement.

Le montant par compétiteur est de 280 €. Pour les accompagnateurs, les frais de participation sont de 140 € par personne et incluent les deux diners des jeudi et vendredi ainsi que la soirée de gala.

Les dates limites sont le 22 février pour l'acompte de 50% et le 2 mai pour les 50% restants.

L'envoi des chèques à l'ordre de *ASPTT MARSEILLE NATIONAL DE GOLF* est adressé à ASPTT Marseille section golf, Maison de la mer, port de la pointe rouge, 13008 MARSEILLE.

Le paiement par virement est vivement recommandé.

Pour l'acompte, merci de préciser en commentaire « premier paiement golf ASPTT X National 2019 » et pour le solde « second paiement golf ASPTT X National 2019 ».

Les coordonnées bancaires sont :

Domiciliation				BIC		
CAISSE D'EPARGNE CEPAC				CEPAFRPP131		
Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)						
FR76	1131	5000	0108	0053	0734	009

2 Le paiement des hébergements est à régler directement auprès des organismes aux mêmes dates à savoir : dates limites le 22 février pour l'acompte de 50% et le 2 mai pour les 50% restants.

Ils intègrent pour l'hôtel et les appartements LA COSTA les nuitées + petits déjeuners et pour Apart 'Hôtel Pals seulement les nuitées. Toute consommation autre sera à régler par les intéressés au moment de leur départ.

Le paiement par virement est de règle

Pour Apart 'Hôtel, merci de préciser en commentaire « premier paiement hébergement ASPTT X National 2019 » et pour le solde « second paiement hébergement ASPTT X National 2019 ».

Les coordonnées bancaires sont : CAIXABANK ES12 2100 0905 1602 0006 7655 BIC: CAIXESBBXXX

Pour les appartements ou chambres à l'hôtel LA COSTA, merci de préciser en commentaire « premier paiement hébergement ASPTT X National 2019 » et pour le solde « second paiement hébergement ASPTT X National 2019 ».

Les coordonnées bancaires LA COSTA sont

Intitulé BALADE S.L.
BANCO POPULAR
C/ Carrer Enginyer Algarra, 29, 17256 Pals, (Girona-España)
N ° de compte: ES95 0075 0966 7806 0204 0230

BIC : POPUESMM

Le formulaire d'inscription nominative vous rappellera les montants et dates à respecter. Concernant nos hébergeurs, vous avez leurs contacts ci-avant.

A savoir, ne pas oublier, truc et astuces...

Pour accéder facilement au site dédié (ouvert début janvier), n'oubliez pas de configurer votre mobile en DATA accès internet. Sous réserve, les golfs et hôtels vous communiqueront des accès WIFI.

Pour les personnes hébergées dans les appartements de l'Hôtel LA COSTA en front de mer, ou dans les chambres de l'hôtel, un accès direct à pied avec son équipement golfique vers le golf de Pals est possible avec son badge.

Contacts : pour tout envoi de mail merci d'adresser systématiquement à national.asptt.2019@gmail.com

Philippe Boroukhoff (coordination générale, organisation sportive) +33 6 80 03 45 99 philippe.boroukhoff@orange.fr

Jacques Dandelot (hébergement) +33 6 80 05 84 32 j.dandelot@orange.fr

Jacques Rebattel (repas et animation) +33 6 82 24 51 76 rebattel.jacques@wanadoo.fr

Lou Duminil (inscriptions compétiteurs) +33 6 08 46 79 26 lou.y@orange.fr

Pour tout complément d'information n'hésitez pas à nous contacter.

Annexe RIB ASPTT Coordonnées bancaires pour paiement repas et green fees

Relevé d'Identité Bancaire



CAISSE D'ÉPARGNE
CEPAC

Cadre réservé au destinataire du relevé

--	--	--	--

Identification du compte pour une utilisation nationale

11315	00001	08005307340	09
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation

BIC

CAISSE D'ÉPARGNE CEPAC	CEPAFRPP131
------------------------	-------------

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1131	5000	0108	0053	0734	009
------	------	------	------	------	------	-----

Agence

DEV ECONOMIQUE MARSEILLE EST

IMMEUBLE LE BOURBON 2
RUE DE LA VALLEE VERTE

13011 MARSEILLE

Intitulé du compte

ASS ASPTT MARSEILLE
NATIONAL DE GOLF

MARSEILLE 8 ENTREE N 1
PORT DE LA POINTE ROUGE
13295 MARSEILLE CEDEX 08